



**Dans une sortie, l'universitaire avait appelé au rassemblement de la diaspora de tous les bords pour libérer le Cameroun, et avait dans la foulée indiqué la difficulté qu'il fait face pour le renouvellement de son passeport.**

Une annonce qui a suscité des vives critiques du ministre Jacques Fame Ndong. Le membre du gouvernement avait tout d'abord fait un texte pour recadrer intelligemment le politologue-historien.

Dans une nouvelle publication, le Pr Jacques Fame Ndong, Ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, non moins Secrétaire à la Communication du Comité central du parti présidentiel, le RDPC, affirme que le gouvernement n'a jamais refusé de délivrer le passeport au Pr Achille Mbembe ou de renouveler ce document au bénéfice de l'intéressé.

RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE DU PEUPLE  
CAMEROUNAIS (RDPC)  
*Unité-Progress-Démocratie*  
COMITE CENTRAL  
SECRETARIAT GENERAL  
SECRETARIAT A LA COMMUNICATION



CAMEROON PEOPLE'S DEMOCRATIC MOVEMENT  
(CPDM)  
*Unity-Progress-Democracy*  
CENTRAL COMMITTEE  
GENERAL SECRETARIAT  
COMMUNICATION SECRETARIAT

Yaoundé, le 14 octobre 2020

**LE PASSEPORT DU Pr JOSEPH ACHILLE  
MBEMBE A ETE RENOUELE EN 2018.**

**1. Le nécessaire débat politique**

- Exercice classique et incontournable dans une démocratie avancée, le débat politique entre le RDPC et le Pr Joseph Achille Mbembe sur la « *libération du Cameroun* » et la « *communauté de captifs* » ainsi que « *le sort des prisonniers* » a été quelque peu perturbé par un soupçon de répétitif « *refus de renouvellement du passeport ordinaire* » de cet essayiste et professeur, par le gouvernement que soutient le Parti au pouvoir.

**2. Vérification méticuleuse**

- A la suite de plusieurs informations diffusées à travers les réseaux sociaux et divers organes de presse, sur le « refus » ci-dessus évoqué, le RDPC est en mesure d'affirmer les faits suivants, après une vérification méticuleuse auprès du Centre de production des passeports, rattaché à la direction de la police des frontières, de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale à Yaoundé.

**3. Dix avril 2018**

- Le passeport biométrique ordinaire de M. Joseph – Achille Mbembe (né le 27 juillet 1957 à Otele, au Cameroun) a été renouvelé le **10 avril 2018** par M. le Délégué Général à la Sûreté Nationale, sur la base d'une demande émanant du Haut-Commissariat du Cameroun à Prétoria, en Afrique du Sud.
- Il expire le 10 avril 2023 (validité réglementaire)

**4. Cinq février 2016**

- Motif du renouvellement avant l'expiration légale du délai de validité : épuisement des 32 pages du passeport ordinaire émis le **5 février 2016** par le Délégué général à la Sûreté Nationale au bénéfice de M. Joseph Achille Mbembe, après l'expiration normale du passeport émis, en 2011, par le même haut responsable.

*JP*

- Le passeport du 5 février 2016 aurait dû, normalement, expirer le 5 février 2021 (validité réglementaire de 5 ans), n'eût été l'épuisement (plusieurs voyages du propriétaire de ce document) des 32 pages.

### **5. Prétoria**

- **Identifiant personnel du bénéficiaire** : MO438382.
- Le passeport délivré le 10 avril 2018 a été déchargé (en même temps que 194 autres) par les services du Haut-Commissariat du Cameroun à Prétoria, le 11 juin 2018, bordereau n° 010/18 contenant le nom de M. Joseph – Achille Mbembe (n° d'ordre : 13. Nombre de bénéficiaires figurant sur le bordereau susvisé : 24).

### **6. Aucun refus du gouvernement**

- A la délégation Générale à la Sûreté Nationale, l'on est formel : le gouvernement de la République n'a jamais refusé de délivrer un passeport à Monsieur Joseph – Achille Mbembe ou de renouveler ce document au bénéfice de l'intéressé.
- Le gouvernement de la République n'a donc pas maille à partir avec le Pr Joseph Achille Mbembe.

### **7. « Ne nous battons pas ... »**

- Après cette mise au point, le débat politique peut reprendre, en toute sérénité et en toute objectivité entre le Pr Joseph Achille Mbembe (ou toute autre personnalité politique économique, scientifique, sociale, culturelle qui s'intéresse au sujet débattu) et le RDPC, Parti au pouvoir : « *Ne nous battons pas : débattons* », (dixit S.E. Paul BIYA). Le Cameroun est un pays de dialogue, de fraternité, de rassemblement, de paix, d'unité et de progrès.

### **8. Légalité républicaine**

- Le chef de l'Etat, Président National du RDPC, demande à toutes les bonnes volontés (**de l'intérieur et de la diaspora**) de mettre la main à la pâte, pour l'édification, avec tous, par tous et pour tous, du « *Grand Destin qui attend le Cameroun* » (Président Paul BIYA, 10 avril 1984).
- Le Chef de l'Etat n'exclut personne de cette œuvre collective et salutaire, pour autant que la légalité républicaine soit strictement respectée.



  
**Pr Jacques FAME NDONGO,**  
 Secrétaire à la Communication du Comité  
 Central du RDPC,  
 Membre du Bureau Politique